

Messe du vendredi 26 juillet 2019

Vendredi de la 16^e semaine du TO

→ [Entre crochets], les versets ajoutés à la liturgie du jour, pour avoir en totalité les chapitre 20 à 23 du Livre de l'Exode

Première lecture (Ex 20, 1-17)

« La Loi fut donnée par Moïse »

^{20,1} Alors Dieu prononça toutes les paroles que voici :

→ Dieu présente déjà les 10 commandements qu'il gravera de Sa main sur les tables de pierre

² « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage.

→ 1. Je suis le Seigneur ton Dieu, le libérateur de ton esclavage

³ Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi.

⁴ Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux par-dessous la terre.

⁵ Tu ne te prosterner pas devant ces dieux, pour leur rendre un culte.

→ 2. Tu n'auras pas d'autre dieu que moi, car je suis "jaloux"

Car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux :

chez ceux qui me haïssent, je punis la faute des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération ;

⁶ mais ceux qui m'aiment et observent mes commandements, je leur montre ma fidélité jusqu'à la millième génération.

→ 3. Tu respecteras le Seigneur ton Dieu

⁷ Tu n'invoqueras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu, car le Seigneur ne laissera pas impuni celui qui invoque en vain Son Nom.

→ Étrange traduction : ce qui est visé là n'est-il pas juste le juron ?

→ Je ne dois pas invoquer ni citer Dieu à la légère (ex : "Nom de Dieu !")

⁸ Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier.

⁹ Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage ;

¹⁰ mais le septième jour est le jour du repos, sabbat en l'honneur du Seigneur ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'immigré qui est dans ta ville.

¹¹ Car en six jours le Seigneur a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais Il s'est reposé le septième jour.

C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié.

→ 4. La semaine a 7 jours pour travailler mais le 7^e est celui du Seigneur

¹² Honore ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que te donne le Seigneur ton Dieu.

→ 5. Tu honoreras ton père et ta mère

¹³ Tu ne commettras pas de meurtre.

→ 6. Tu ne tueras pas

¹⁴ Tu ne commettras pas d'adultère.

→ 7. Tu respecteras le lien conjugal

¹⁵ Tu ne commettras pas de vol.

→ 8. Tu ne voleras pas

¹⁶ Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

→ 9. Tu ne mentiras pas

[¹⁷ Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient. »

→ 5. Tu ne convoiteras pas ce qui est à ton prochain

¹⁸ Tout le peuple voyait les éclairs, les coups de tonnerre, la sonnerie du cor et la montagne fumante. Le peuple voyait : ils frémirent et se tinrent à distance. ¹⁹ Ils dirent à Moïse : « Toi, parle-nous, et nous écouterons ; mais que Dieu ne nous parle pas, car ce serait notre mort. »

²⁰ Moïse répondit au peuple : « N'ayez pas peur. Dieu est venu pour vous mettre à l'épreuve, pour que vous soyez saisis de crainte en face de Lui, et que vous ne péchiez pas. »

→ Ce que Dieu attend de Son peuple, maintenant qu'Il lui a donné Ses 10 commandements ?
1. Qu'ils craignent Dieu, 2. Qu'ils ne pêchent pas

→ Suivent 2 conseils pratiques : 1. Ne pas faire un dieu d'or ou d'argent prétextant que c'est pour le Seigneur ; 2. Veiller à ce que le culte ne prêche jamais à manque de pudeur (=> ne pousse à pensées perverses)

²¹ Le peuple se tint à distance, mais Moïse s'approcha de la nuée obscure où Dieu était.

²² Le Seigneur dit à Moïse : « Tu parleras ainsi aux fils d'Israël :

“Vous avez vu que je vous ai parlé du haut des cieux.

²³ Vous ne ferez pas, à côté de moi, des dieux d'argent ou d'or ; vous n'en ferez pas pour moi.

²⁴ Tu me feras un autel de terre

pour offrir tes holocaustes et tes sacrifices de paix, ton petit et ton gros bétail ;

en tout lieu où je ferai rappeler mon Nom, je viendrai vers toi et je te bénirai.

²⁵ Mais si tu me fais un autel de pierres, tu ne le bâtiras pas en pierres de taille

car, en y passant ton ciseau, tu les profanerais.

²⁶ Et tu ne monteras pas à mon autel par des marches, afin que ta nudité n'y soit pas découverte.” »

^{21,1} « Voici les règles que tu leur exposeras.

→ Moïse a entendu les commandements du Seigneur sur le Sinaï mais il reste là à Le prier, mettant ainsi en pratique le conseil de son beau-père Jéthro : "Tiens-toi face à Dieu au nom du peuple : tu présenteras les litiges devant Dieu, tu informeras les gens des décrets et des lois"

→ Ces chapitres 21-23 ne relèvent pas des commandements solennels du Seigneur, mais de ce que Moïse a reçu dans sa prière juste après

→ Moïse présenter à son Seigneur les litiges qui lui sont soumis, afin de rendre justice aux gens à partir de ce qu'il aura entendu dans sa prière.

² Quand tu achèteras un esclave hébreu, il servira durant six ans ; la septième année, il pourra s'en aller, libre, sans rien payer.

³ S'il est arrivé seul, il s'en ira seul. S'il est déjà marié, sa femme s'en ira avec lui.

⁴ Si son maître lui donne une femme et qu'elle lui enfante des fils ou des filles,

la femme et les enfants appartiendront au maître, et lui s'en ira seul.

⁵ Mais si l'esclave déclare : “J'aime mon maître, ma femme et mes fils, je ne veux pas être libéré”,

⁶ son maître le fera approcher de Dieu,

il le fera approcher du battant ou du montant de la porte, et lui percera l'oreille au poinçon.

Alors l'esclave le servira pour toujours.

⁷ Et quand un homme vendra sa fille comme servante,

elle ne s'en ira pas comme s'en vont les esclaves.

⁸ Si elle déplaît à son maître, qui se l'était destinée, et qu'il la fasse racheter,

il n'aura pas le droit de la vendre à un peuple étranger, car ce serait la trahir.

⁹ S'il la destine à son fils, il agira pour elle selon la règle concernant les filles.

¹⁰ S'il prend pour lui une autre femme,

il ne diminuera en rien la nourriture, le vêtement, le logement de la première.

¹¹ Et s'il ne lui procure pas ces trois choses, elle pourra s'en aller, sans rien payer, sans verser d'argent.

→ On confond un peu servante et épouse, mais il y a un minimum de respect pour la femme...

¹² « Qui frappe un homme à mort sera mis à mort.

¹³ Mais s'il n'a pas traqué sa victime, si Dieu l'a mise à portée de sa main, je te fixerai un lieu où il pourra se réfugier.

¹⁴ Mais quand un homme est en rage contre son prochain au point de le tuer par ruse, tu l'arracheras même de mon autel pour qu'il meure.

¹⁵ Celui qui frappe son père ou sa mère sera mis à mort.

¹⁶ Celui qui commet un rapt – qu'il ait vendu l'homme ou qu'on le trouve entre ses mains – sera mis à mort.

¹⁷ Celui qui maudit son père ou sa mère sera mis à mort.

¹⁸ « Quand des hommes se querellent et que l'un d'eux frappe son prochain

avec une pierre ou avec le poing, sans le tuer mais en l'obligeant à garder le lit,

¹⁹ si la victime peut se lever et se promener au dehors avec sa canne, l'agresseur sera acquitté.

Il devra seulement l'indemniser pour son arrêt de travail, jusqu'à complète guérison.

²⁰ Si quelqu'un frappe avec un bâton et fait mourir de sa main son serviteur ou sa servante,

la victime devra être vengée.

²¹ Mais si elle survit un jour ou deux, elle ne sera pas vengée, car elle a été achetée avec l'argent du maître.

→ 1.
Comment
traiter un
esclave
hébreu

→ 2.
Devenir
de la
servante
vendue
par son
père

→ 3. Le
meurtre
passible
de mort

→ 4. Les
autres
crimes
passibles
de mort ;
ce qui
peut être
"vengé"

→ 5. Le célèbre "œil pour œil, dent pour dent"

²² Si des hommes, en se battant, heurtent une femme enceinte et que celle-ci accouche prématurément sans qu'un autre malheur n'arrive, le coupable paiera l'indemnité imposée par le mari, avec l'accord des juges.

²³ Mais s'il arrive malheur, tu paieras vie pour vie,

²⁴ œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

²⁵ brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure.

→ 6. Si le maître blesse son serviteur ou sa servante

²⁶ Si un homme blesse l'œil de son serviteur ou de sa servante, et que l'œil soit perdu, il rendra la liberté à la victime en compensation.

²⁷ Et s'il fait tomber une dent de son serviteur ou de sa servante, il rendra la liberté à la victime en compensation.

²⁸ Si un bœuf tue d'un coup de corne un homme ou une femme, il sera lapidé et on ne mangera pas la viande. Mais le propriétaire sera tenu pour innocent.

²⁹ Par contre, quand le bœuf a déjà, plus d'une fois, donné des coups de corne et que son propriétaire, averti, l'a laissé sans surveillance,

si l'animal a causé la mort d'un homme ou d'une femme, il sera lapidé, et le propriétaire lui-même sera mis à mort.

³⁰ Et si on lui impose une rançon, il donnera, pour racheter sa vie, tout ce qu'on lui imposera.

³¹ Si c'est un fils que le bœuf frappe d'un coup de corne, ou si c'est une fille, on appliquera cette règle-là.

³² Si c'est un serviteur que le bœuf frappe, ou si c'est une servante,

on donnera au maître trente pièces d'argent, et le bœuf sera lapidé.

³³ Si un homme laisse une citerne ouverte ou qu'il creuse une citerne sans la recouvrir, et qu'un bœuf ou un âne y tombe,

³⁴ le propriétaire de la citerne indemniserà le propriétaire de la bête morte ;

celui-ci recevra une certaine somme d'argent et celui-là, le cadavre de la bête.

³⁵ Si le bœuf d'un homme blesse le bœuf de son prochain et cause sa mort,

les propriétaires vendront le bœuf vivant et se partageront l'argent ; quant à la bête morte, ils se la partageront également.

³⁶ Mais s'il est notoire que ce bœuf a déjà, plus d'une fois, donné des coups de corne et que son propriétaire l'ait laissé sans surveillance, celui-ci fournira un bœuf en compensation de la bête morte qui, elle, lui reviendra.

³⁷ « Si un homme vole un bœuf ou un mouton, et qu'il abatte ou vende la bête, il fournira en compensation cinq têtes de gros bétail pour un bœuf ou quatre têtes de petit bétail pour un mouton.

¹ Si un voleur, surpris de nuit en délit d'effraction, est frappé à mort, les siens ne pourront pas le venger.

² Mais si le soleil était levé, la vengeance du sang s'exercera.

Un voleur devra rembourser : s'il n'a pas de quoi, il sera vendu pour ce qu'il a volé.

³ Si la bête volée – bœuf, âne ou mouton – est retrouvée vivante entre ses mains, il fournira en compensation le double de sa valeur.

⁴ Quand un homme fait brouter un champ ou une vigne,

s'il envoie ses bêtes brouter le champ de quelqu'un d'autre,

il fournira une compensation avec le meilleur de son champ, le meilleur de sa vigne.

⁵ Si un feu éclate, se propage dans des buissons d'épines et consume les meules, les moissons ou les champs, le responsable devra rembourser ce qui a brûlé.

⁶ Si un homme confie à son prochain de l'argent ou des objets pour qu'il les garde,

et qu'on les vole dans la maison de celui-ci, le voleur, s'il est découvert, devra fournir en compensation le double de ce qu'il a pris.

⁷ Mais si le voleur n'est pas découvert, le maître de la maison s'approchera de Dieu pour jurer qu'il n'a pas porté la main sur le bien de son prochain.

→ On se demande un peu comment Moïse a à trancher ce genre de différend alors que le peuple ne cesse de déplacer son camp dans le désert...

→ Comment ont-ils le temps de planter des vignes ou même de cultiver des champs dans le "désert" ?

→ Mais dans le désert, ils n'ont pas de maison : seulement des tentes !

→ 10. La sanction du vol

→ 11. Si ses bêtes broutent chez le voisin

→ 12. La sanction de l'incendiaire

→ 13. Bien confié puis volé

→ 14. Bête confiée puis volée

⁸ Pour toute affaire frauduleuse portant sur un bœuf, un âne, un mouton, un vêtement ou tout objet perdu dont chacun dira : "C'est bien à moi !", l'affaire des deux parties sera portée devant Dieu.

Et celui que Dieu déclarera coupable devra fournir le double en compensation à son prochain.

⁹ Si un homme confie à son prochain un âne, un bœuf, un mouton, ou toute sorte de bête pour qu'il la garde, et que la bête crève, se blesse ou soit enlevée sans témoin,

¹⁰ les deux parties prêteront serment au nom du Seigneur : le gardien jurera qu'il n'a pas porté la main sur le bien du prochain.

Alors le propriétaire de l'animal acceptera, et le gardien n'aura pas à fournir de compensation.

¹¹ Mais si l'animal a été volé à proximité du gardien, celui-ci fournira une compensation au propriétaire.

¹² Si l'animal a été déchiré, le gardien en produira une preuve et n'aura pas à fournir de compensation.

¹³ Et si un homme emprunte un animal à son prochain, et que la bête se blesse ou crève en l'absence de son propriétaire, il devra fournir une compensation à ce dernier.

¹⁴ Mais il ne devra rien, si le propriétaire est présent. S'il s'agit d'un animal loué, le montant de la location reste dû.

→ La dot est due au père dès la première union sexuelle, même si pas de mariage ensuite

¹⁵ Si un homme séduit une jeune fille vierge qui n'est pas fiancée, et qu'il couche avec elle, il devra verser le prix pour en faire sa femme.

¹⁶ Si le père refuse de lui donner sa fille, l'homme versera néanmoins la somme d'argent fixée pour le prix d'une vierge.

→ 15. Vierge séduite mais non épousée

¹⁷ Une sorcière, tu ne la laisseras pas vivre.

¹⁸ Celui qui couche avec une bête sera mis à mort.

¹⁹ Celui qui sacrifie aux dieux sera voué à l'anathème, sauf s'il sacrifie au Seigneur, à Lui seul.

→ La "sorcière", c'est sans doute toute personne qui maudit son prochain en invoquant de faux dieux voire le démon

→ 16. Sorcellerie, zoophilie, idolâtrie

²⁰ Tu n'exploiteras pas l'immigré, tu ne l'opprimeras pas, car vous étiez vous-mêmes des immigrés au pays d'Égypte.

²¹ Vous n'accablerez pas la veuve et l'orphelin.

²² Si tu les accables et qu'ils crient vers moi, j'écouterai leur cri.

²³ Ma colère s'enflammera et je vous ferai périr par l'épée : vos femmes deviendront veuves, et vos fils, orphelins.

→ Même au travers de leur pérégrination dans le désert, ils ont entre eux des relations d'agent...

→ 17. L'immigré

²⁴ Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, à un pauvre parmi tes frères, tu n'agiras pas envers lui comme un usurier : tu ne lui imposeras pas d'intérêts.

²⁵ Si tu prends en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras avant le coucher du soleil.

²⁶ C'est tout ce qu'il a pour se couvrir ; c'est le manteau dont il s'enveloppe, la seule couverture qu'il ait pour dormir. S'il crie vers moi, je l'écouterai, car moi, je suis compatissant !

→ 20. Dieu et chefs

²⁷ Dieu, tu ne Le maudiras pas, et tu ne prononceras pas de malédiction contre un chef de ton peuple.

→ Donner son 1^{er} fils à Dieu, qu'est-ce que cela peut signifier ?

→ 21. Dons à Dieu des 1^{ers} fruits du travail

²⁸ Tu ne tarderas pas à offrir le fruit de tes champs et de ton pressoir. Le premier-né de tes fils, tu me le donneras.

²⁹ Tu feras de même pour ton bœuf et ton petit bétail : le premier-né restera sept jours avec sa mère ; le huitième jour, tu me le donneras.

→ Peut-être le Lui confier souvent et particulièrement...

³⁰ Vous serez pour moi des hommes de sainteté.

Vous ne mangerez pas la viande d'une bête déchirée par un fauve dans la campagne ; vous la jetterez aux chiens.

→ 22. Le saint ne saurait manger les restes des fauves

^{23,1} Tu ne répandras pas de vaines rumeurs. Tu ne prêteras pas main forte au méchant en lui servant de témoin à charge.

→ 23. Pas de fausse rumeur ni de complicité aux calomnies

→ NB : Ce conseil n'a-t-il pas aussi un sens spirituel assez concret ?

→ Il me fait penser au proverbe : bien mal acquis ne profite jamais

² Tu ne suivras pas la foule pour faire le mal ;
et quand tu déposeras dans un procès, tu ne t'aligneras pas sur son opinion pour faire dévier le droit.

→ 24. Pour rester juste envers frères

³ Tu ne favoriseras pas un faible dans son procès.

⁴ Quand tu rencontreras, égaré, le bœuf ou l'âne de ton ennemi, tu devras le lui ramener.

⁵ Si tu vois l'âne de celui qui te déteste crouler sous la charge, tu ne le laisseras pas à l'abandon mais tu lui viendras en aide.

⁶ Tu ne feras pas dévier le droit du malheureux qui s'adresse à toi lors de son procès.

⁷ Tu te tiendras éloigné d'une cause mensongère.

Ne tue pas l'innocent ni le juste, car je ne justifie pas le méchant.

⁸ Tu n'accepteras pas de présent, car le présent aveugle les clairvoyants et compromet la cause des justes.

⁹ Tu n'opprimeras pas l'immigré :

vous savez bien ce qu'est sa vie, car vous avez été, vous aussi, des immigrés au pays d'Égypte.

→ 25. La 7^e année un peu comme le 7^e jour

¹⁰ « Pendant six ans, tu ensemenceras la terre et tu récolteras son produit.

¹¹ Mais, la septième année, tu la laisseras en jachère et tu abandonneras son produit :

les malheureux de ton peuple le mangeront et, ce qu'ils auront laissé, les bêtes sauvages le mangeront. Tu feras de même pour ta vigne et ton olivier.

¹² Pendant six jours, tu feras ce que tu as à faire,

mais, le septième jour, tu chômeras, afin que ton bœuf et ton âne se reposent, et que le fils de ta servante et l'immigré reprennent souffle.

→ 26. Mémoire du seul Dieu

¹³ Vous prendrez bien garde à tout ce que je vous ai dit.

Vous ne prononcerez pas le nom d'autres dieux :

on ne l'entendra pas sortir de ta bouche.

¹⁴ Tu me fêteras trois fois par an.

¹⁵ Tu observeras la fête des Pains sans levain.

Comme je te l'ai ordonné, tu mangeras des pains sans levain pendant sept jours, au temps fixé du mois des Épis, car c'est alors que tu es sorti d'Égypte.

On ne paraîtra pas devant ma face les mains vides.

→ N'ont-ils pas que la manne dans le désert ?
Comment peuvent-ils faire des pains sans levain ?

¹⁶ Tu observeras aussi la fête de la Moisson,

celle des premiers fruits de ton travail, de ce que tu auras semé dans les champs.

Et tu observeras la fête de la Récolte en fin d'année, quand tu récoltes dans les champs le fruit de ton travail.

¹⁷ Trois fois par an, tous les hommes paraîtront devant la face du Maître, le Seigneur.

¹⁸ Tu ne présenteras pas le sacrifice sanglant avec du pain levé,

et tu ne laisseras pas jusqu'au lendemain matin la graisse offerte pour me fêter.

¹⁹ Tu apporteras les tout premiers fruits de ton sol à la Maison du Seigneur ton Dieu.

Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère.

→ Dans les siècles suivants, des prophètes le diront :
on peut venir à Lui avec un cœur ouvert et sincère

→ La cuisson du chevreau dans le lait de sa mère a un sens qui m'échappe encore...

²⁰ « Je vais envoyer un ange devant toi pour te garder en chemin et te faire parvenir au lieu que je t'ai préparé.

²¹ Respecte sa présence, écoute sa voix. Ne lui résiste pas :

il ne te pardonnerait pas ta révolte, car mon Nom est en lui.

²² Mais si tu écoutes parfaitement sa voix, si tu fais tout ce que je dirai,

je serai l'ennemi de tes ennemis, et l'adversaire de tes adversaires.

²³ Mon ange marchera devant toi. Il te fera rencontrer de nombreux peuples :

l'Amorite, le Hittite, le Perizzite et le Cananéen, le Hivvite et le Jébuséen. Je vais tous les anéantir.

²⁴ Tu ne te prosterner pas devant leurs dieux. Tu ne les serviras pas.

Tu ne te conduiras pas comme ces peuples, mais tu détruiras leurs dieux et tu briseras leurs stèles.

→ Pour conclure ce moment avec Moïse, le Seigneur lui dévoile comment Il va faire arriver Son peuple jusqu'à la Terre Promise

²⁵ Vous servirez le Seigneur votre Dieu : il bénira ton pain et ton eau, et j'écarterai de toi la maladie.

²⁶ Aucune femme de ton pays n'aura de fausse couche ou ne sera stérile, et je laisserai s'accomplir le nombre de tes jours.

→ 27. Fêter le Seigneur dans l'action et le respect pour Lui

²⁷ Devant toi, j'enverrai ma terreur ;
je frapperai de panique tout peuple chez qui tu entreras ;
devant toi, je ferai tourner le dos à tous tes ennemis.

²⁸ Devant toi, j'enverrai des frelons ; devant toi, ils chasseront

²⁹ Je ne les chasserai pas devant toi en une seule année,
car le pays deviendrait une terre désolée où les bêtes sauvages se multiplieraient à tes dépens.

³⁰ Je les chasserai devant toi peu à peu, jusqu'à ce que ton peuple soit assez nombreux pour hériter du pays.

³¹ Je fixerai tes frontières ainsi : de la mer des Roseaux à la Méditerranée, et du désert au Fleuve.

Je livrerai entre vos mains les habitants du pays, et tu les chasseras devant toi.

³² Tu ne concluras pas d'alliance avec eux ni avec leurs dieux.

³³ Ils n'habiteront pas dans ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi :
tu pourrais alors servir leurs dieux et ce serait pour toi un piège. »

– Parole du Seigneur.

Psaume Ps 18b (19), 8, 9, 10, 11

R/ ^{In 6, 68c} Seigneur, tu as les paroles de la vie éternelle.

La loi du Seigneur est parfaite,
qui redonne vie ;
la charte du Seigneur est sûre,
qui rend sages les simples.

Les préceptes du Seigneur sont droits,
ils réjouissent le cœur ;
le commandement du Seigneur est limpide,
il clarifie le regard.

La crainte qu'il inspire est pure,
elle est là pour toujours ;
les décisions du Seigneur sont justes
et vraiment équitables :

plus désirables que l'or,
qu'une masse d'or fin,
plus savoureuses que le miel
qui coule des rayons.

Acclamation (cf. Lc 8, 15)

Alléluia. Alléluia.

Heureux ceux qui ont entendu la Parole dans un cœur bon et généreux,
qui la retiennent et portent du fruit par leur persévérance.

Alléluia.

→ Ah, on est bien mal à l'aise
quand on pense à tous ces
peuples juste là pour garder la
terre bien entretenue jusqu'à ce
qu'Israël en prenne possession...

→ On est un peu mal à l'aise
aussi avec toutes ces directives
pour la vie en société données à
un peuple d'Israël encore au
début d'une marche de 40 ans à
travers le désert ...

→ J'aime énormément ces versets, ils me
semblent très bien dire les bienfaits de la Loi de
Dieu (notamment de Ses 10 commandements)

→ Ce qui est dit des "décisions" de Dieu (donc
de Ses "jugements") demande beaucoup de foi,
de confiance en Dieu et d'amour pour Lui

Évangile (Mt 13, 18-23)

« Celui qui entend la Parole et la comprend porte du fruit »

En ce temps-là, Jésus disait à Ses disciples :

¹⁸ « Écoutez ce que veut dire la parabole du semeur.

¹⁹ Quand quelqu'un entend la parole du Royaume sans la comprendre, le Mauvais survient et s'empare de ce qui est semé dans son cœur : celui-là, c'est le terrain ensemencé au bord du chemin.

²⁰ Celui qui a reçu la semence sur un sol pierreux, c'est celui qui entend la Parole et la reçoit aussitôt avec joie ;

²¹ mais il n'a pas de racines en lui, il est l'homme d'un moment : quand vient la détresse ou la persécution à cause de la Parole, il trébuche aussitôt.

²² Celui qui a reçu la semence dans les ronces, c'est celui qui entend la Parole ; mais le souci du monde et la séduction de la richesse étouffent la Parole, qui ne donne pas de fruit.

²³ Celui qui a reçu la semence dans la bonne terre, c'est celui qui entend la Parole et la comprend : il porte du fruit à raison de cent, ou soixante, ou trente pour un. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

→ Déjà tout ceci s'applique aux commandements du Seigneur donnés à Son peuple à travers Moïse !

→ Ah, Seigneur, donne-moi, avec l'aide de Ton Esprit Saint, de toujours mieux comprendre Ta Parole !

Méditation de La Croix

Michel Bertrand

Quand on lit la parabole du semeur, et maintenant son commentaire, on ne peut qu'être étonné et intrigué par le comportement de ce Semeur, image de Jésus-Christ. Il sème à tour de bras, il sème n'importe où. Voilà un chemin Il sème, voilà des pierres Il sème, voilà des épines Il sème. On en vient presque à s'étonner qu'il en soit tout de même tombé un peu dans la bonne terre ! Étrange ce semeur et pourtant certainement pas aveugle. Il a vu tous ces obstacles, il sait donc bien que le grain ne devrait pas donner de bonnes récoltes, et pourtant il sème ! Ainsi la vie et le cœur de l'homme sont faits de tous ces terrains les plus divers, parfois les plus réfractaires, et pourtant Dieu envoie son Fils pour semer la Parole. C'est dans ce « pourtant » que réside tout Son amour.

Partout Il sème, jusque dans les parts d'ombre et les terrains les plus hostiles de l'humanité, même là où c'est difficile, même là où c'est sans espoir à vue humaine. Décidément quand on sème, on ne compte pas parce que quand on aime, on ne compte pas ! Et s'Il agit ainsi, c'est pour que chacun puisse se tourner vers Lui, répondre à Son appel et devenir à son tour, avec ses limites et ses faiblesses, un semeur « tout-terrain » qui à son tour aimera et sèmera sans compter.